-CoDT - ANNEXE 25

Commune de 6960 MANHAY

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Suite la pandémie de Covid-19, le Gouvernement wallon a adopté le 18 mars 2020 (M.B. du 20 mars 2020) un arrêté visant la suspension temporaire des délais de rigueur et de recours.
Cette annonce de projet est suspendue du 18 mars 2020 au 16 avril 2020 inclus.
Elle se poursuivra donc jusqu'au 08 mai 2020.

Le Collège communal fait savoir (1) :
-qu'il est saisi
~~-que le Fonctionnaire délégué est saisi~~
~~-que le Gouvernement est saisi~~
d'une demande de (1) :
~~- permis d'urbanisation~~
~~- modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
~~- permis d'urbanisme de constructions groupées~~
~~- certificat d'urbanisme n° 2~~

Le demandeur est : Monsieur Bert DE BRUIN
demeurant à / ~~dont les bureaux se trouvent à~~ (1) : NL – 4141 RL HEVEN (HOLLAND)

Le terrain concerné est situé à MANHAY/5ème Division/ODEIGNE, Hé du Seigneur et cadastré Section A n° 1067 P (lot n° 43)

Le projet consiste en la construction d'une maison d'habitation secondaire
et présente les caractéristiques suivantes (2) : avec demande d'écart aux prescriptions du permis d'urbanisation délivré en date du 14 juillet 1968 à la SPRL « A.H.C.» et modifié le 14 décembre 1970 :
-Destination : bâtiment d'une surface inférieure à 60 m² ;
-Implantation d'une terrasse en bois sur pilotis ;
-Gabarit : Hanteur de la partie cavée supérieure à 02,25 m. et hauteur sous corniche supérieure à 05,00 m. ;
-Soubassement en enduit de ton beige, rondins pour les élévations, tuiles plates de ton gris anthracite pour la toiture et cheminée en inox ;
-Débordement de toiture de 20 cm ;
-Châssis en PVC de ton gris anthracite avec encadrements en bois de 6 cm.

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 09.00 heures à 12.00 heures (3) à l'adresse suivante : Administration Communale, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame B. LAMY – Téléphone : 086 / 45 03 18 – Mail : blamy@manhay.org dont le bureau se trouve à l'Administration Communale, Service Urbanisme - Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23 mars 2020 au 06 avril 2020 au Collège communal :
-par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.
-(5) par courrier électronique, à l'adresse suivante : blamy@manhay.org.

A Manhay, le 18 mars 2020.

La Directrice générale,

S. MOHY

Le Bourgmestre,

M. GENERET

---

(1) Biffer la ou les mention(s) inutile(s).
(2) Décrire les caractéristiques essentielles du projet et préciser s'il s'écarte ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.
(3) Heures d'ouverture des bureaux.
(4) Indiquer la personne désignée pour donner des explications.
(5) Non obligatoire